



Association des résidents du lac Aylmer

La population de dorés en constante diminution depuis plusieurs années

Si vous êtes pêcheur sur le lac Aylmer, vous constatez comme moi qu'il est de plus en plus difficile de capturer votre limite journalière qui est de six (6) dorés par jour de taille légale (37 à 53 cm)

Selon les biologistes et les agents de la faune, cela s'explique par une pression de pêche qui s'intensifie depuis des années. À cela s'ajoute certains pêcheurs qui ne respectent pas la réglementation de capture (la taille et la quantité de dorés).

Un jour j'ai été contrôlé par un agent de la faune et je lui ai posé cette question : *Si je prends un doré inférieur à 36 cm ou supérieur à 54 cm et qu'il est blessé mortellement que faire?*

Sa réponse immédiate est : tu auras une amende immédiatement si tu le conserves. Il me dit tu dois le remettre à l'eau, il servira de repas aux goélands ou autres prédateurs.

Pourquoi ne pas réduire volontairement la limite journalière à *quatre (4) dorés par jour*. Une simple diminution de deux (2) dorés par jour par le nombre de pêcheurs aura un impact positif sur la population de dorés dans notre lac.

Est-ce que nous souhaitons que nos enfants, petits enfants puissent eux aussi avoir le plaisir de capturer ce merveilleux poisson et le déguster pour les prochaines décennies?

À vous de participer en grand nombre à ce défi et à privilégier la remise à l'eau au besoin.

Si vous constatez qu'un pêcheur ne respecte pas la réglementation parce qu'il braconne, **APPELEZ IMMÉDIATEMENT SOS BRACONAGE :**

Par téléphone : 1 800 463-2191 ou **par courriel :** centralesos@mffp.gouv.qc.ca

Bonne lecture et bonne réflexion

Christian Tardif

Administrateur de L'ARLA